

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi

Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
26 mai 2026

PUBLIE LE : 17 JUIN 2026

Délibération n°260526-7 : Budget supplémentaire 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par le Président le vingt mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Pecq, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 26 MAI 2026

PRESENTS

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Julie SERIEYS, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE Queenie GROS, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE Stéphane PERCHANT, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

LE PORT-MARLY	Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE Sylvie DIEM, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Sandrine BOCCARD, DELEGUEE TITULAIRE Jean-Baptiste GUITRY, DELEGUE SUPPLEANT

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilyx
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

Nombre de communes	:	3
QUORUM	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	6
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	5 pour le compte administratif 2025 6 pour les autres délibérations

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget primitif du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte-Cristo ;

VU la délibération n° 260127-3 en date du 27 Janvier 2026 portant adoption du budget primitif 2026 ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à un budget supplémentaire pour inscrire les résultats passés et pour faire face à des besoins nouveaux, non prévus au budget primitif.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ADOpte le budget supplémentaire du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte-Cristo, pour l'exercice 2026, qui s'établit ainsi :

	BP 2026 I	BS 2026 II	TOTAL =I+II
Fonctionnement	878 672.75	797 692.39	1 676 365.14
Investissement	1 635 898.00	283 011.05	1 918 909.05
TOTAL	2 514 570.75	1 080 703.44	3 595 274.19

Fait à Marly-le-Roi, le **04 JUIN 2026**

Transmis en Préfecture et affiché le **17 JUIN 2026**

Pour Extrait Conforme

Emmanuelle RAMPAZZO
Secrétaire de séance

Jean-Noël AMADEI
Président du Syndicat Intercommunal

